



école riviera school

Politique générale en matière de comportement à l'école

Buts d'une attitude positive et correcte à l'école

A l'Ecole Riviera, nous croyons qu'une attitude correcte des élèves est une des conditions essentielles pour que l'enseignement et l'apprentissage des élèves puissent se dérouler de façon efficace. Les élèves et l'équipe éducative ont le droit de travailler dans un environnement serein, chaleureux, accueillant et sécurisé. C'est la responsabilité des enseignants, des enfants et des parents de travailler ensemble pour que les élèves se comportent de manière appropriée à la vie scolaire. Ce but ne peut être atteint que par des pratiques cohérentes.

Le bon comportement à l'école signifie qu'au travers de son comportement, chacun est :

- Poli
- Amical
- Serviable
- Respectueux
- Tolérant
- Attaché à produire un travail de qualité
- Prudent

Au début de l'année scolaire (et de chaque trimestre), le Directeur rappelle aux élèves, ce que l'Ecole Riviera attend de ses élèves en termes de comportement.

Aspiration en favorisant une attitude correcte

L'idée est d'avoir une approche cohérente partout dans l'école et valable pour toutes les activités. Un comportement correct et adapté à la vie en groupe permet de :

- Créer une ambiance joyeuse à l'école, basée sur un esprit de coopération entre tous
- Créer un climat rassurant et permettre aux enfants d'évoluer dans un environnement cadré
- Encourager le respect, la gentillesse, les bonnes manières et l'attention aux autres
- Favoriser un développement moral, culturel et physique par le biais d'activités variées
- Favoriser les échanges interculturels
- S'assurer de l'égalité des chances de tous les enfants
- Développer le potentiel individuel et la personnalité de chacun au mieux et l'accompagner et le stimuler dans ce sens
- Développer la confiance en soi
- Offrir un programme scolaire large et équilibré, qui soit progressif et continu.

En tant qu'enseignant qui travaillent avec les enfants, nous ferons de notre mieux pour :

- Offrir un niveau d'éducation élevé et varié de la manière la plus ludique possible
- Offrir un environnement sécurisant

- Encourager les enfants à faire de leur mieux à tout moment
- Etre exigeant au niveau du travail et du comportement
- Mettre en avant les points forts de chaque enfant
- Favoriser l'intégration des nouveaux élèves dans les groupes déjà formés
- Donner aux élèves l'envie d'apprendre et devenir autonome

Les objectifs visés par le bon comportement

Nous visons clairement le développement :

- D'un environnement calme favorisant les apprentissages
- D'un code de conduite accepté de chaque élève et qui encourage chacun à se comporter selon la ligne de conduite fixée par l'école
- De la prise de conscience que chacun est différent et a des besoins différents
- De la résolution des situations difficiles par le dialogue
- De l'estime de soi et la prise de conscience des conséquences que nos actes peuvent avoir
- Du respect du matériel et des objets

Le rôle des adultes pour atteindre ces objectifs est :

- Montrer le bon exemple
- D'enseigner comment adopter un comportement approprié et être capable de donner un retour positif quand on voit les progrès réalisés.
- De respecter chaque enfant dans son individualité.
- De ne pas accepter les intimidations ou un autre comportement antisocial.
- D'être juste et cohérent.
- De répondre tranquillement, calmement, positivement, poliment et de manière complète aux demandes des élèves.
- D'écouter.
- De traiter les informations de manière confidentielle et avec sensibilité.
- D'éviter d'étiqueter des enfants.

Notre code de conduite

Chaque étudiant, parent et membre du personnel dans notre communauté ont le droit à être traité avec respect, courtoisie et considération par tous les autres étudiants, parents et membres du personnel. L'école aspire à développer une attitude de responsabilité individuelle en même temps qu'une bonne qualité de vie dans le cadre scolaire. À l'École Riviera, nous mettons l'accent sur une politique de cinq règles qui peuvent être facilement comprises par tous les membres de la communauté scolaire.

Les cinq règles de base sont :

- Être poli
 - Ecouter et respecter les autres
 - Respecter le matériel
 - Donner le maximum de soi dans ce qu'on entreprend
 - Être honnête
-
1. Chaque élève est encouragé à utiliser un langage adapté lorsqu'il parle avec une autre personne.
 2. Chaque élève est encouragé à écouter les observations, les demandes et questions des autres. Nous demandons de faire preuve de compréhension envers les différences.
 3. Chaque élève est encouragé à respecter et entretenir le matériel de l'école comme si c'était le sien.
 4. Chaque élève est encouragé à donner le meilleur de lui-même dans chaque activité
 5. Chaque élève est encouragé à dire la vérité quelles que soient les circonstances.

Reconnaissance du bon comportement à l'école

Le respect du code de conduite de l'école est récompensé de différentes manières par les maîtresses de classe ou par les autres membres de l'équipe éducative. La mise en évidence et la valorisation du respect du code de conduite peut se faire de façon informelle ou formelle en fonction de ce qui veut être souligné.

Par récompense informelle, on entend par exemple, un compliment fait directement à l'enfant, le partage de la bonne action réalisée et mentionnée aux autres élèves, la remise d'un stickers dans le cahier.

Par récompense formelle, on entend la remise d'un certificat pour un comportement/attitude exceptionnel, la réalisation de gros progrès dans l'attitude ou dans le travail. Ces diplômes sont remis, une fois par trimestre, à 2 élèves au maximum lors d'assemblée de classe.

« Moment en or »

A fin de promouvoir la cohésion du groupe classe et de mettre en valeur que le travail en groupe peut contribuer au bonheur individuel, il est possible pour chaque classe de gagner un « moment en or » à la fin du trimestre. Ce moment donne l'opportunité à chaque classe de choisir une activité à réaliser à la fin du trimestre scolaire. Ce « moment en or » doit être gagné par toute la classe.

Conséquence du non-respect des règles.

A l'école Riviera, nous avons mis en place un système de sanction en 4 étapes qui permet à l'élève d'avoir un temps de réflexion sur la situation. Cependant, tous les efforts sont faits en amont afin d'anticiper les éventuels problèmes et donc de devoir sanctionner le cas échéant.

Les deux premières étapes se font au niveau de la classe et sont gérées par les enseignantes. Les 2 étapes finales par contre, incluent les enseignantes, la Direction de l'école et les parents.

Si les enseignantes le juge nécessaire, un élève peut être mis à l'écart du groupe ou de la classe lors d'une activité si son comportement perturbe le bon déroulement de l'activité. L'enfant peut ainsi réfléchir à son comportement et il peut aussi se calmer avant de rejoindre le groupe.

Etape 1 : 1^{er} avertissement

Un avertissement verbal est donné à l'élève par l'enseignante lorsque son comportement est inacceptable et que les règles ne sont pas respectées. A ce stade, l'enseignante de classe peut réduire le temps de récréation de l'élève pour discuter et ou rattraper le retard pris à cause de son comportement.

Etape 2 : 2^{ème} avertissement

Si le problème persiste, l'enseignante donnera un second avertissement à l'enfant et avertira la Direction de la situation. Un travail supplémentaire pourra être donné à l'enfant.

Etape 3 : 3^{ème} avertissement

Si le problème n'est toujours pas résolu, l'élève recevra un troisième avertissement et les parents seront informés. Une rencontre entre l'élève, ses parents, les enseignantes et la Direction sera organisée. Ensemble, des mesures seront prises afin que le problème ne se reproduise plus. A l'école Riviera, nous pensons qu'il est capital pour l'enfant de voir que tous les adultes qui en ont la charge travaillent main dans la main pour résoudre les problèmes.

Certains comportements comme l'intimidation, la grossièreté, les bagarres, ne sont en aucun cas acceptables et acceptés à l'Ecole Riviera. Ils seront traités convenablement par le professeur de

classe, la Direction et les parents. Si un tel comportement devait se produire, les parents seront avisés et consultés immédiatement.

Etape 4 : exclusion

Dans de rares circonstances, si les problèmes ne peuvent être résolus, l'école se réserve le droit d'exclure un élève de façon temporaire, de refuser l'inscription pour l'année suivante ou exclure immédiatement et sans délai un élève.

L'exclusion est bien entendu la sanction ultime et s'applique lorsque toutes les pistes pour une résolution du problème ont été explorées sans succès ou si l'acte posé est grave et a mis considérablement en danger les autres élèves et/ou l'équipe éducative.

Plan personnel d'apprentissage

Pour certains élèves chez qui des besoins spéciaux d'éducation ont été mis en évidence, l'Ecole Riviera pourra mettre en œuvre un plan à suivre par l'élève. Ce plan mettra en avant les points importants à travailler ainsi que des pistes pour y arriver. Il est une sorte de contrat entre l'équipe éducative et les parents.

Le plan peut détailler le comportement et des stratégies de gestion du comportement qui sont définies à l'extérieur de ce document de politique générale, mais qui ont été définies d'avance comme appropriée à la vie en communauté.

Ce document de politique en matière de comportement sera passé en revue par tout le personnel sur une base annuelle pour assurer qu'il répond le mieux aux besoins des enfants qui nous sont confiés.